**E-santé.brussels – Dossier de presse**

1. **Bruxelles, terreau pour l’e-santé**

***Richesses et opportunité pour le secteur de la santé à Bruxelles :***

* Forte concentration démographique sur le territoire bruxellois
* Réseau dense d’institutions de soins de santé et particulièrement un important réseau hospitalier
	+ 3 hôpitaux universitaires
	+ 9 groupes hospitaliers généraux privés et publics sur 23 sites hospitaliers
	+ 3 groupes hospitaliers psychiatriques
	+ 8.500 lits
	+ 20.000 ETP
* Tissu industriel dynamique
	+ 423 industries actives dans les sciences de la vie dont 94% sont des PME.
		- 25% en services support
		- 45% en biopharmacie
		- 30% en technologies médicales
* Cette concentration géographique facilite les échanges directs et offre un environnement propice pour le développement et la concrétisation de nouveaux projets entrepreneuriaux et innovants.

***Industrie e-santé à Bruxelles :***

* 78 sociétés sont actives dans l’e-santé, dont 26 créées depuis 2013.
* Tendances internationales :
	+ En 2014, la taille du marché global de l’e-santé était estimée à USD 85.44 billion; avec un taux de croissance annuel de 15,8% d’ici 2022.
	+ A titre de comparaison: le secteur pharmaceutique, pour la même période représente USD 1.300 billion; avec un taux de croissance de 4 à 5 % (Source: IMS Health,
	+ Pour le secteur des biotechs, il est prévu un taux de croissance annuelle de 9% d’ici 2019 pour atteindre USD 444.9 billion
	+ Au sein de l’e-santé, on prévoit pour le segment “mobile health” une croissance annuelle de 27%. (Dû à la pénétration de plus en plus rapide des smartphones, et du développement de la 3G et le 4G qui ont permis aux services tels que le transfert de données à grande vitesse et l’appel vidéo d’aider à la prestation rapide de soins de santé).
* Investissements :
	+ En mars 2016, l’investissement dans les entreprises e-santé est le plus élevé ($752M enregistrés pour 50 deals) qu’il a jamais été pour chacun des mois en 2015.
	+ Le montant total investi au premier trimestre 2016 ($2.7Bn) dépasse le montant total d’investissements enregistrés pour le premier semestre 2015 ($2.6Bn).
	+ Alors que le marché des investissements est en stagnation ou en baisse pour le premier trimestre 2016, il n’en va pas de même pour l’e-santé. Rock Health (US) qui est une des premières institutions à suivre les investissements US dans l’e-santé pointe que le premier trimestre 2016 est le plus élevé en terme d’investissements depuis qu’ils suivent ces chiffres (depuis 2011) avec $981,8M
	+ Aux USA, l’e-santé attire une proportion plus importante des investissements en comparaison aux secteurs technologiques traditionnels et aux secteurs santé traditionnels
* Définition de l’e-santé : “eHealth is the cost-effective and secure use of information and communications technologies in support of health and health-related field, including health care services, health surveillance, health literature, and health education, knowledge and research.” (Source: World Health Organisation).

L’e-santé inclut:

* + Les applications mobiles (mobile health)
	+ Les réseaux sociaux de patients/corps médical
	+ La télémédecine (télédiagnostique, téléconsultation, téléradiologie, téléréhahibilitation,…)
	+ Les systèmes d’information hospitaliers



1. **Politique Bruxelloise**

***Politique Régionale d’Innovation (PRI)***

La politique e-santé s’inscrit dans la Politique Régionale d’Innovation (PRI), dont l’objectif est de soutenir le développement économique de long terme de la Région Bruxelles Capitale en se focalisant sur la spécialisation intelligente (smart spécialisation) ou l’encouragement du développement de filières technologiques spécifiques. Le Life Technologies fait partie des secteurs identifiés comme prioritaires.

Le PRI se développe notamment à partir de la politique de clustering. Le cluster vise à encourager l’entrepreneuriat, les innovations et les interactions entre membres en favorisant les interactions entre secteur privé, universités et institutions publiques.

Le cluster lifetech.brusels fait partie du département Secteurs Innovants de impulse.brussels dont la vision générale est : Des entrepreneurs bruxellois mieux informés et mieux outillés pour engendrer plus d’entreprises, plus innovantes et plus durables.

Un nouveau programme régional d’innovation doit être adopté par le gouvernement bruxellois dans les prochaines semaines.

***Politique Bruxelloise de la santé***

Parmi les objectifs des Ministres bicommunautaires de la santé, un des objectifs prioritaires est de promouvoir l’échange électronique de données de santé entre les acteurs dans un cadre technique sécurisé qui respecte la protection de la vie privée et le secret professionnel.

L’e-santé est au service de la politique de santé en suscitant une plus grande qualité dans la prise en charge des patients, en soutenant les collaborations entre acteurs de la santé et en renforçant le travail des acteurs de la santé et en particulier ceux de la première ligne de soins.

Les Ministres bicommunautaires investissent dans le Réseau Santé Bruxellois. Un coffre-fort est développé en 2016 pour permettre la partage de toutes les données de la première ligne de soins.

Ce développement inclut une mise aux normes internationales IHE afin de positionner Bruxelles, de façon avant-gardiste, sur la scène internationale. Le Réseau Santé Bruxellois est candidat à devenir un des projets pilotes pour le partage de données entre pays européens.

L’investissement e-santé à Bruxelles vise également à sensibiliser la population bruxelloise (notamment par la journée e-patient le 18 avril 2016) à utiliser le Réseau Santé Bruxellois et à former l’ensemble des acteurs de soins. A ce jour, 275.000 personnes ont adhéré au Réseau Santé Bruxellois, tous les hôpitaux présents sur le territoire bruxellois font partie du Réseau Santé Bruxellois, tout comme plus de 8.000 médecins.

1. **e-santé.brussels**

Ce 19 avril 2016, les autorités bruxelloises et différents acteurs de l’industrie et de l’innovation

e-santé signent une Charte et s’engagent à créer « e-santé.brussels » ; une communauté d’idées et de forces qui construit ensemble un environnement propice au développement du partage de données de santé. Ils mettent en place un gouvernance commune dont les objectifs sont :

* d’améliorer l’information vers l’industrie et les projets innovants
	+ le site internet [www.e-sante.brussels](http://www.e-sante.brussels) reprend toutes les projets en cours et les outils mis à la disposition des porteurs de projets e-santé.
* d’identifier périodiquement au sein de leurs plans d’action respectifs les initiatives e-santé qui pourraient être développées en commun pour renforcer l’impact de ces initiatives et leur visibilité.

Plusieurs projets sont déjà en cours :

* les accélérateurs des start-ups accompagnées par lifetech.brussels
* plusieurs projets-pilotes du Réseau Santé Bruxellois pour la mise en réseau des données de la première ligne de soins.

***Partenaires d’e-santé.brussels***

* **Les autorités bruxelloises**
* Le Ministre de la Région de Bruxelles-Capitale de l’emploi et de l’économie, **Didier Gosuin** veut soutenir le potentiel de développement économique et social que représente l’entreprenariat « e-santé » à Bruxelles. e-santé.brussels concentre les idées et les forces qui transformeront ce potentiel en réussite pour la Région.
* Les Membres du Collège réuni (COCOM) en charge de la santé, **Didier Gosuin et Guy Vanhengel** ont fait du partage de données de santé un axe de travail prioritaire pour améliorer la prise en charge de tous les patients bruxellois. Ils ont investi 2,5 millions pour le développement des outils qui permettront la mise en réseau de l’ensemble des acteurs de santé. Cet outil s’appelle le Réseau Santé Bruxellois avec ses développements futurs notamment l’ouverture du coffre-fort Brusafe aux disciplines multidisciplinaires. Les Ministres soutiennent une campagne de sensibilisation et de formation des prestataires de soins et de leurs patients afin d’inscrire le partage de données de santé dans le quotidien des acteurs de la santé.
* La Secrétaire d’Etat à la Région de Bruxelles-Capitale, chargée du Commerce extérieur (compétence déléguée par le Ministre Didier Gosuin), **Cécile Jodogne**

« Bruxelles dispose de nombreux atouts pour s’imposer comme un territoire d’excellence en matière d’e-santé. La renommée internationale de nos acteurs de santé, l’efficacité reconnue de son système de soins et le développement rapide des starts-up en font une région armée pour se positionner en vitrine internationale du secteur. Je compte bien mettre ces atouts en avant ! C’est pourquoi, en 2016, avec Bruxelles Invest & Export, j’organise 35 missions économiques à l’étranger qui permettent aux entreprises du secteur e-santé de rencontrer leurs homologues, de nouer des partenariats et de signer d’éventuels contrats. Enfin, j’ai prévu une participation active de mes services à trois foires internationales liées au secteur de la santé : Arab Health à Dubaï, Med-e-Tel à Luxembourg et Medica à Düsseldorf. »

La secrétaire d’Etat à la Région de Bruxelles-Capitale, chargée de la Recherche scientifique (compétence déléguée par le Ministre-Président Rudi Vervoort), **Fadila Laanan**

« Avec Innoviris, notre Institut de recherche, nous privilégions la mise à dispositions de nos outils et de notre expérience pour favoriser tous les projets gouvernementaux qui ont vocation à promouvoir cette approche collaborative. Nous continuerons à développer et à mettre en place une véritable culture de l’e-santé à Bruxelles en accompagnant et en soutenant l’émergence de nouvelles technologies et de nouvelles pratiques dans les soins de santé.»

* La Secrétaire d’Etat à la Région de Bruxelles-Capitale, chargée de l'Informatique régionale et communale et de la Transition numérique (compétence déléguée par le Ministre Pascal Smet), **Bianca Debaets**. Bianca Debaets soutient cette initiative de par ses compétences régionales en matière de Transition numérique et de ses compétences au niveau de la Commission communautaire flamande (VGC) en matière de Bien-être et de Santé. Au travers du projet e-health, Bruxelles devient désormais, même en soins de santé, une Smart City. La technologie jouera un rôle important afin de rendre la vie des bruxellois plus agréable. Une plateforme d’échange de données médicales sécurisée garantira une meilleure qualité des soins. Les données médicales des patients seront accessibles pour les différentes professions médicales. Cela permettra un maintien à domicile plus qualitatif des personnes âgées. Le portail régional smartcity.brussels donnera à cette initiative beaucoup plus de visibilité. L’ensemble du projet s’inscrit dans la déclaration de politique générale de la COCOM qui veut donner son soutien actif à l’informatisation des acteurs de la santé à Bruxelles.
* **Abrumet** : Dans le cadre de la collaboration e-santé.brussels, Abrumet s’engage à mettre à disposition le Réseau Santé Bruxellois, outil technologique qui permet à tous les acteurs de la santé de se connecter et de partager les données de santé des patients de manière sécurisée et dans le cadre de la continuité des soins. Ce partage est bien entendu valable partout en Belgique car il fait partie du plan fédéral e-santé 2013-2018.

Abrumet valorise la créativité des entrepreneurs de l’industrie numérique existantes et des start-ups innovantes en leur offrant la technologie, sous la forme d’un coffre-fort bruxellois, qui leur permettra de connecter leur innovation au Réseau Santé Bruxellois. Il est connecté aujourd’hui à tous les systèmes de partage belges et, dans le futur, aux systèmes internationaux grâce à l’utilisation à terme des standards internationaux. Les innovations e-santé seront donc disponibles pour les potentiels utilisateurs, qu’ils soient des professionnels de la santé ou des patients utilisateurs.

Cette initiative trouve tout son sens car le partage sécurisé des données de santé dans le cadre de la continuité des soins peut sauver des vies.

***www.reseausantebruxellois.be ou www.brusselsgezondheidsnetwerk.be***

* **Agoria** La fédération de l’industrie technologique, représente et défend les intérêts des entreprises actives dans les technologies médicales, dont les entreprises e-santé.

Agoria est un ardent défenseur et est convaincu du bien-fondé de l’e-santé qui, en première instance et principalement, est basé sur la communication et sur l’échange de données médicales entre les citoyens, les prestataires de soins et les institutions publiques. Grâce à l’e-santé, un travail de fond peut être réalisé afin d’augmenter la qualité des soins et de diminuer significativement les coûts.

Il est du rôle de la fédération de positionner, soutenir et défendre les entreprises TIC actives sur le marché de la santé afin que l’environnement dans lequel elles évoluent soit propice au développement économique tout en améliorant la santé du citoyen et en lui donnant l’accès aux dernières technologies.

Par la signature de la charte, Agoria s’engage à participer à la bonne gouvernance entre acteurs bruxellois de l’e-santé, à communiquer vers ses membres et les inciter à participer aux projets qui seront initiés sur la Région.

***www.agoria.be***

* **Innoviris** Innoviris est l’agence régionale bruxelloise de soutien à la recherche et à l’innovation. A ce titre, Innoviris octroie des financements aux entreprises, centres de recherche et ASBL pour des projets de recherche et innovation comportant une valeur ajoutée pour Bruxelles (réponse aux défis sociétaux, création d’emplois, développement économique…). Les projets peuvent émaner directement de ces trois types d’acteurs ou constituer une réponse à des appels à projets, thématiques ou non, organisés par Innoviris. L’objectif de ce soutien régional est de réduire le risque pris par les chercheurs et entrepreneurs. Le taux de financement dépend ainsi de la taille du bénéficiaire et de la phase de développement du projet.

Engagements d’Innoviris dans la plateforme e-santé.brussels

* + Informer les potentiels bénéficiaires des différentes formules de financement possibles
	+ Octroyer des financements aux projets de recherche et d’innovation développés par des entreprises, centres de recherche et/ou ASBL dans le cadre de la dynamique e-santé.brussels ;
	+ Utiliser ses différents outils (living-labs, plateformes stratégiques, …) en support à la démarche e-santé.brussels, éventuellement en organisant un appel thématique répondant à une problématique soulevée par cette démarche ;
	+ Faire bénéficier la plateforme de la connaissance acquise par Innoviris en matière de projets innovant en e-santé (plateforme stratégique e-health en 2013, projets européens, spin-offs,…)

***www.innoviris.be***

* **Lifetech.brussels** lifetech.brussels (business unit d’impulse.brussels) est le cluster santé de la Région de Bruxelles-Capitale qui a pour objectif la stimulation et le soutien à l’entrepreneuriat innovant dans le secteur de la santé, et en particulier l’e-santé et des dispositifs médicaux. Cet objectif se traduit en 4 missions :
	+ L’accompagnement individuel et collectif des entrepreneurs
	+ La promotion des solutions innovantes aux niveaux national et international ;
	+ La mise en réseau de ces entrepreneurs ;
	+ La contribution à la construction d’écosystèmes multidisciplinaires, fédérateurs et propices au développement de solutions innovantes améliorant les soins de demain.

Dans le cadre du projet e-santé.brussels, lifetech.brussels s’engage à :

1. Accompagner les entrepreneurs dans le développement de projet innovant en e-santé, soit via un accompagnement individuel, soit via un accompagnement collectif tout au long de leur cycle de croissance.

2. Promouvoir les solutions innovantes afin d’accélérer la mise à disposition de celles-ci à destination de leurs utilisateurs.

3. Favoriser les collaborations entre les entrepreneurs et le monde médical.

4. Relayer de façon ciblée toute information pertinente concernant les initiatives régionales, nationales et internationales, privées ou publiques, à destination des entrepreneurs en e-santé.

5. Travailler avec ses partenaires à une cartographie des ressources utiles pour les entrepreneurs e-santé.

***http://lifetechbrussels.com/***